

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2016)

Heft: 323-324

Vorwort: Éditorial : l'horloge suisse avance ou retarde?

Autor: Alliaume, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

L'HORLOGE SUISSE AVANCE OU RETARDE ?

Éternel sujet de conversation, la Suisse est-elle en retard ou en avance sur l'Europe ?

La Suisse a bien failli prendre une avance décisive avec son initiative pour un revenu de base inconditionnel. L'initiative, qui était un rien mal ficelée, notamment avec un montant trop élevé, même pour des Suisses, a été largement rejetée. Mais gageons que l'idée continuera à faire son chemin et qu'on y reviendra, en France, en Europe et en Suisse. Ce n'est finalement pas si loin du principe qui existait en Suisse avant la généralisation des aides sociales et qui obligeait la commune d'origine à offrir le gîte et le couvert à ses ressortissants démunis, mais l'autorisait aussi à leur demander de prêter la main aux travaux communaux.

La prochaine réforme sera celle de la fiscalité des entreprises, la troisième du nom, dite RIEIII. Confronté au franc fort, au risque de délocalisation et à une pression de l'Union européenne qui voit ses groupes prendre pension au bord de nos lacs, notre pays baisse résolument les taux d'imposition des entreprises indigènes pour gommer la discrimination avec certaines entreprises étrangères implantées. Et cela risque d'être utile à court terme car les analystes annoncent une parité complète franc-euro si le Royaume-Uni venait à sortir de l'Union européenne.

La Suisse profite d'ailleurs de cette période tourmentée pour faire son petit « Chexit ». Certes, il est difficile de sortir quand on n'est jamais entré. Pourtant depuis 1992, une demande d'adhésion de la Suisse à ce qui n'était pas encore l'Union européenne prend la poussière à Bruxelles. Après le Conseil national, c'est le Conseil des États qui vient d'en voter le retrait. L'UDC faisait un peu une fixation sur le sujet, le gouvernement craignait de compliquer un peu plus les négociations bilatérales, et Thomas Minder proposait de procéder à ce retrait un 1^{er} août ce qui a copieusement énervé notre conseiller fédéral aux affaires étrangères qui lui a précisé que « dans un merveilleux pays comme le nôtre, c'est tous les jours la fête [nationale] ».

Finallement nos milieux pro-européens avaient près d'un quart de siècle d'avance sur leurs homologues anglais... Les sept plaies que les uns annoncent en cas de sortie de l'UE sont celles dont les autres menaçaient la Suisse en cas de non-adhésion à l'EEE. L'histoire a donné terriblement tort aux pro-EEE de Suisse. On verra quel sort elle réserve à leurs homologues britanniques.

Autre point sur lequel la Suisse est terriblement en avance, c'est la gestion de son réseau ferroviaire. Là où la France subit accident sur acci-

dent et doit faire appel à l'État pour rénover son réseau, la Suisse inaugure avec succès un chantier lancé il y a là aussi un bon quart de siècle. Ces avancées ne seraient-elles pas le fruit de la démocratie directe ? Quelques mois avant de dire *Nein* à l'EEE, et deux ans avant de voter l'initiative des Alpes fixant le cap à long terme, c'est encore le peuple qui votait en septembre 1992 les Nouvelles lignes ferroviaires alpines. Ce droit d'initiative populaire n'est plus une exclusivité suisse. Avec un peu moins de 120 ans de retard, l'Union européenne l'a adopté en 2012 avec des seuils d'un million de signatures en provenance de sept pays différents sur 12 mois. Après quatre ans, le bilan est encore mitigé. Il faut préciser que si, en Suisse, le Conseil fédéral a appris à vivre avec, tant la Commission que le Conseil européen sont fermement contre toute extension.

La recette de l'initiative populaire est visiblement un produit qualité Suisse mais qui s'exporte difficilement. Il est vrai que, comme on nous le ressasse chaque 1^{er} août, les meilleurs ambassadeurs de l'exportation suisse sont les Suisses de l'étranger. Mais s'agissant de démocratie directe, la recette s'est visiblement perdue avant d'arriver chez les associations suisses de France.

Qu'importe. Les historiens feront le tri. La Bibliothèque nationale, déjà dépositaire d'une collection papier complète, vient de faire à votre magazine l'insigne honneur de l'intégrer à ses collections entièrement numérisées. Cela fournira aux historiens un outil intéressant pour étudier l'évolution des droits des Suisses de l'étranger. Une grande partie de l'impulsion démocratique a pris naissance en France, dans des associations telles que les Vieux Zofingiens et le Groupe d'études helvétiques de Paris. C'était à une époque où celles-ci n'avaient pas encore signé de capitulation, au sens de l'article 12 de la Constitution fédérale, avec une UASF/OSE qui combattait ces thèses avant de les faire siennes. Peu importe, la démocratie n'appartient en réalité à personne.

Que vous soyez cet été en excursion dans la Suisse de nos montagnes ou dans celle de nos pages, où il ne pleut pas encore, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans vos promenades.

4 Allianz

Philippe ALLIAUME
Rédacteur en chef
redaction@suissemaqazine.com